Zone de faible courant (100 ans)

Zone de grand courant (20 ans)

LES ZONES INONDABLES DÉLIMITÉES SUR CETTE CARTE ONT ÉTÉ DÉSIGNÉES PAR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC ET PAR LE MINISTRE D'ENVIRONNEMENT CANADA, LE 30 MARS 2001.

THE FLOOD RISK AREAS DEPICTED ON THIS MAP HAVE BEEN DESIGNATED BY THE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC AND THE MINISTER OF ENVIRONMENT CANADA ON MARCH 30, 2001.

DAVID ANDERSON
CANADA

ANDRÉ BOISCLAIR
QUÉBEC

LOCALISATION DU PROJET :

NO.	DATE		PAR
X	2004/XX/XX	ÉMISSION	X.X.

REVISION

SCEAU

DATE

APPROUVÉ PAR

Ville de Saguenay

TITRE DU PROJET :

Règlement de zonage #_____ concernant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables

TITRE DU DESSIN :

RIVIÈRE À MARS

TECHNICIEN : Julie Gagné tech.urb.	VÉRIFIÉ PAR : François Bolvin urbaniste
APPROUVÉ PAR :	CHARGÉ DE PROJET : François Bolvin urbaniste
ÉCHELLE : 1: 4000 HOR : VERT :	DATE : Avril 2006
CARNET DE NOTES NO :	RÈGLEMENT NO :
RÉFÉRENCE : 22D07-020-0603 22D07-020-0705 22D07-020-0604 22D07-020-0704	DOSSIER NO : 17211-12-002
	PLAN : 1/3

NOM DU FICHIER : 3FILES
DATE : 3DATES

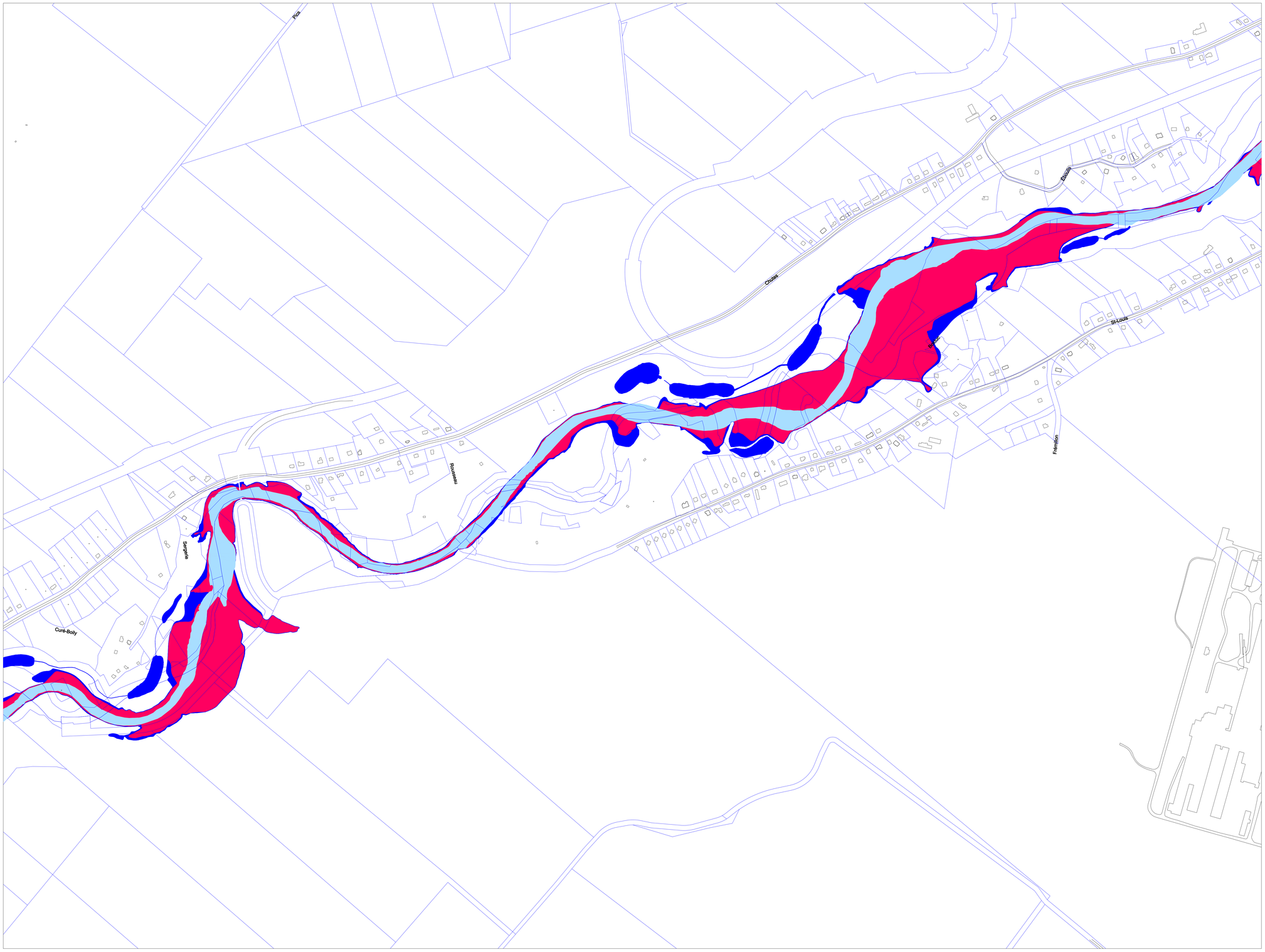

Zone de faible courant (100 ans)

Zone de grand courant (20 ans)

LES ZONES INONDABLES DÉLIMITÉES SUR CETTE CARTE ONT ÉTÉ DÉSIGNÉES PAR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC ET PAR LE MINISTRE D'ENVIRONNEMENT CANADA, LE 30 MARS 2001.

THE FLOOD RISK AREAS DEPICTED ON THIS MAP HAVE BEEN DESIGNATED BY THE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC AND THE MINISTER OF ENVIRONMENT CANADA ON MARCH 30, 2001.

DAVID ANDERSON
CANADA

ANDRÉ BOISCLAIR
QUÉBEC

LOCALISATION DU PROJET :

NO.	DATE	REVISION	PAR
X	2004/XX/XX	ÉMISSION	X.X.

SCEAU

DATE

APPROUVÉ PAR

Ville de Saguenay

TITRE DU PROJET :

Règlement de zonage #_____ concernant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables

TITRE DU DESSIN :

RIVIÈRE À MARS

TECHNICIEN : Julie Gagné tech.urb.	VÉRIFIÉ PAR : François Boivin urbaniste
APPROUVÉ PAR :	CHARGÉ DE PROJET : François Boivin urbaniste
ÉCHELLE : 1: 4000 HOR : VERT :	DATE : Avril 2006
CARNET DE NOTES NO :	RÈGLEMENT NO :
RÉFÉRENCE : 22D07-020-0501 22D07-020-0603 22D07-020-0502 22D07-020-0503 22D07-020-0602	DOSSIER NO : 17211-12-002
	PLAN : 2/3

NOM DU FICHIER : SFILES
DATE : SDATES

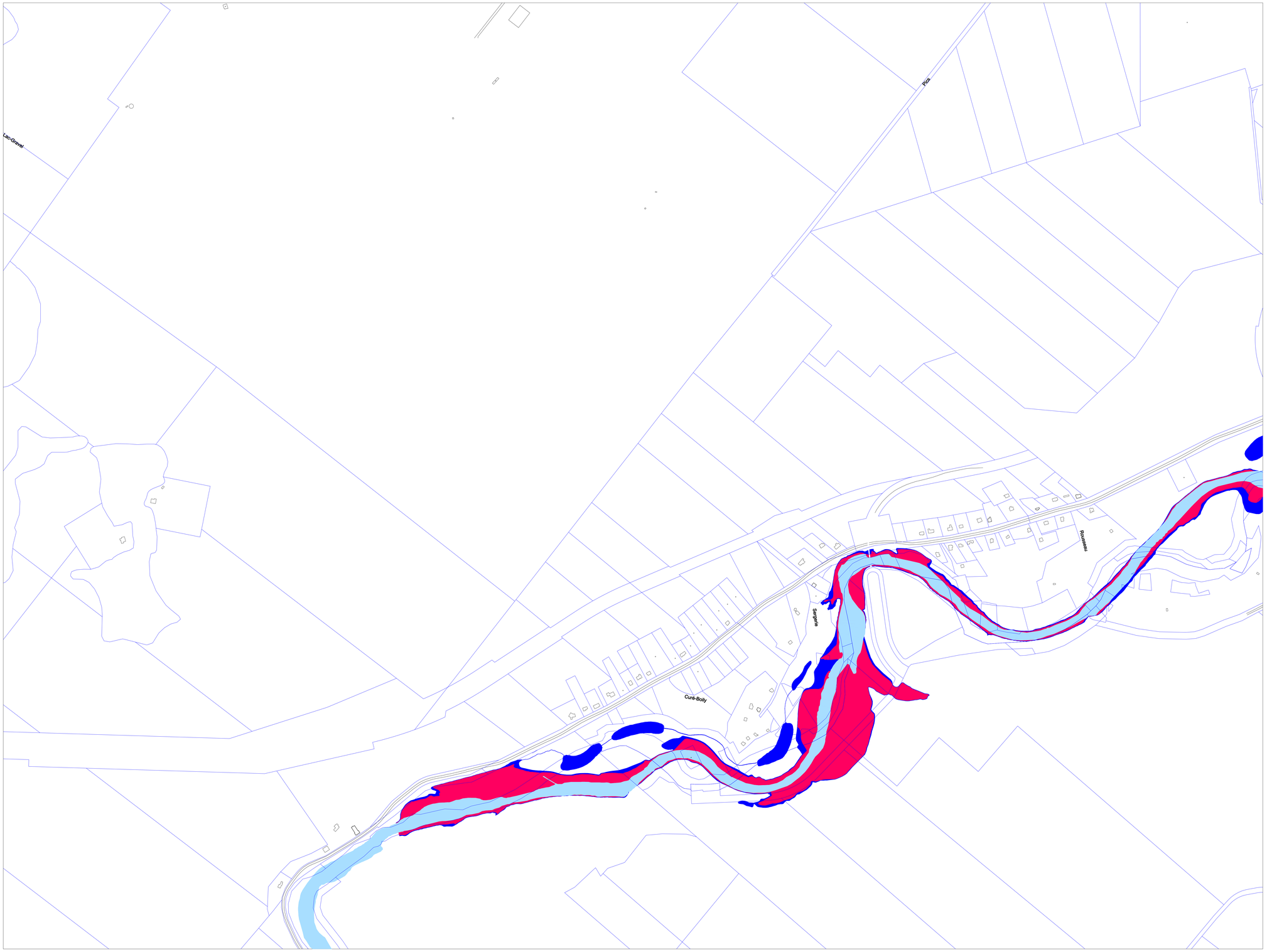

Zone de faible courant (100 ans)

Zone de grand courant (20 ans)

LES ZONES INONDABLES DÉLIMITÉES SUR CETTE CARTE ONT ÉTÉ DÉSIGNÉES PAR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC ET PAR LE MINISTRE D'ENVIRONNEMENT CANADA, LE 30 MARS 2001.

THE FLOOD RISK AREAS DEPICTED ON THIS MAP HAVE BEEN DESIGNATED BY THE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC AND THE MINISTER OF ENVIRONMENT CANADA ON MARCH 30, 2001.

DAVID ANDERSON — CANADA

ANDRÉ BOISCLAIR — QUÉBEC

LOCALISATION DU PROJET :

NO.	DATE	REVISION	PAR
X	2004/XX/XX	ÉMISSION	X.X.

SCEAU

DATE

APPROUVÉ PAR

Ville de Saguenay

TITRE DU PROJET :

Règlement de zonage #_____ concernant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables

TITRE DU DESSIN :

RIVIÈRE À MARS

TECHNICIEN : Julie Gagné tech.urb.	VÉRIFIÉ PAR : François Boivin urbaniste
APPROUVÉ PAR :	CHARGÉ DE PROJET : François Boivin urbaniste
ÉCHELLE : 1: 4000 HOR : VERT :	DATE : Avril 2006
CARNET DE NOTES NO :	RÈGLEMENT NO :
RÉFÉRENCE : 22D07-020-0501 22D07-020-0502 22D07-020-0603	DOSSIER NO : 17211-12-002
	PLAN : 3/3

NOM DU FICHIER : $PLAS
DATE : $DATE$